

Session plénière 1

Réponses des pays de la sous-région face à la flambée des prix alimentaires mondiaux en 2007-08

La sous-région Ouest africaine a historiquement compté sur les échanges régionaux et internationaux pour assurer sa sécurité alimentaire. Bien que dans les années 80, certains pays de la sous-région ont adopté des politiques d'autosuffisance alimentaire, la plupart des pays se sont engagée dans les années 90 dans la recherche d'une sécurité alimentaire basée sur le commerce régional et international et les avantages comparatifs. Les pays pouvaient être regroupés en quatre (4) catégories : (i) les pays comme la Gambie, la Mauritanie, le Sénégal qui ont historiquement basé leurs stratégies alimentaires sur les importations de riz en grandes quantités provenant des pays asiatiques combinées à des importations de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) provenant des pays voisins dans la sous-région et à des exportations de produits de rente et ressources minières (ii) les pays qui étaient des exportateurs dans les années 1960 (notamment le Nigeria) et qui sont aujourd'hui devenus des grands importateurs de riz, de blé et de quelques céréales sèches compte tenu d'un taux d'accroissement de leur population et de leur économie plus forte que leurs productions nationales ; (iii) les pays qui étaient largement autosuffisants ou exportateurs de denrées en années normales (Mali, Burkina, Niger, Tchad), et (iv) les pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée qui importent de grandes quantités de riz d'outre mer et du mil des pays voisins continentaux du nord et qui en retour exportent occasionnellement du maïs vers ces mêmes voisins du nord. Dans la réalité, la plupart des pays même lorsqu'ils sont grands importateurs ou exportateurs, s'adonnent à un commerce régional de denrées alimentaires dans les deux sens. Par exemple, le Nigéria exporte de grandes quantités de céréales sèches au Niger contre le Niébé alors que le Mali et le Burkina importent tous les deux du riz d'Asie.

De nos jours, l'instabilité des marchés mondiaux alimentaires, énergétiques et financiers constitue les nouveaux défis auxquels les pays africains très peu préparés, sont confrontés et qu'ils doivent intégrer impérieusement dans leurs stratégies et politiques de développement économique et social. Le suivi de la conjoncture économique mondiale, assez souvent ignoré, constitue un paramètre important pour lequel les pays engagés dans le processus de globalisation ne sauraient se soustraire. Avec la dépendance accrue des pays de la région du marché mondial pour l'approvisionnement de leurs populations en denrées alimentaire, la flambée des prix sur les marchés internationaux s'est traduite par une hausse des prix des denrées de grande consommation importées comme produites localement, quoique dans une moindre mesure pour ces dernières. Cette hausse a été accentuée dans les pays qui ont connu une baisse de leurs productions vivrières en 2007/2008. La crise alimentaire mondiale de 2007-08 a montré la faiblesse des institutions africaines nationales et régionales à faire face aux situations de hausse intérieure des prix et de pénurie de denrées alimentaires. Les difficultés à maîtriser cette situation conduisent à s'interroger sur la capacité des

Etats à faire face aux chocs alimentaires d'origine exogène. Il est important tout d'abord de bien comprendre les causes de la flambée des prix agricoles mondiaux.

Mesures politiques mises en œuvre

Avec l'impact de la crise sur les prix de denrées alimentaires ainsi que sur la consommation des ménages, la plupart des pays de la sous-région Ouest Africaine ont apporté des réponses variées dans le court terme, en mettant en œuvre des mesures d'urgence comme la suspension des droits de douane et/ou de la TVA, la fixation et le contrôle des prix de produits de première nécessité, la subvention de la consommation, l'interdiction d'exporter des denrées alimentaires même à l'intérieur de la région, les interventions directes sur les marchés alimentaires ainsi que des mesures ciblées sur la campagne agricole 2008/2009. Ces pays ont également usé de mesures non-commerciales afin de protéger les consommateurs telles que les programmes de protection sociale, de nutrition infantile et d'aide alimentaire. Les programmes de relance des productions vivrières ont porté sur les subventions sur les engrais, les semences, les équipements agricoles et le renforcement des services de vulgarisation.

La crise alimentaire mondiale actuelle a en fait inversé les stratégies de sécurité alimentaire basées sur les échanges pour plusieurs raisons. La flambée des prix (ex. prix du riz au-delà de \$US 1000/tonne) et les interdictions d'exportation de certains pays asiatiques comme l'Inde, a menacé non seulement la disponibilité des importations mais a amené beaucoup de pays africains à conclure que les risques étaient très élevés de dépendre du marché international pour leur approvisionnement en denrées alimentaires. Dans le même temps, certains pays africains exportateurs de céréales comme le Burkina, le Mali, le Niger et le Nigéria ont également restreint leurs exportations pour protéger leurs consommateurs de la flambée des prix. Ces décisions ont entraîné une hausse additionnelle dans les pays voisins tout en maintenant des prix bas pour leurs producteurs. Ce sont toutes ces actions qui ont amené beaucoup de pays à adopter des politiques d'autosuffisance alimentaires et vivant plus ou moins en autarcie.

Le retour à une politique de sécurité alimentaire basée en partie sur les échanges et les avantages comparatifs soulève fondamentalement beaucoup de questions sur les stratégies et politiques futures que les pays africains doivent suivre dans les années à venir.

Devant cette situation, les options qui se présentent sont les suivantes :

- La recherche d'une autosuffisance alimentaire au niveau national couplée à des mesures de restrictions au niveau régional et international
- La recherche d'une autosuffisance alimentaire au niveau régional tenant compte des avantages du commerce régional mais instruisant une protection basée sur un tarif commun contre les importations et les «dumping» venant du marché international, et
- Une libéralisation des échanges basée sur les avantages comparatifs sur le marché international.

Récapitulatif des mesures prises et leur impact

Pays	Principales mesures prises	Impact	Résultats
Burkina	(3) (6) (7) (8) (11)	Forte augmentation des prix malgré les mesures	Effets limités sur la production et les prix
===== Côte D'Ivoire	===== (5) (6) (7)	===== Forte augmentation des prix malgré les mesures	===== Contre-performance du programme d'urgence riz
===== Mali	===== (3) (4) (7) (8) (9) (10)	===== Tendance haussière malgré les interdictions d'exportation	===== Exonérations ont peu bénéficié aux plus démunis
===== Niger	===== (1) (3) (4) (5) (6) (8) (10) (11) (12)	===== Production stimulée par les subventions aux intrants mais en deçà du niveau attendu	===== Coûts élevés sur les finances publiques
===== Sénégal	===== (2) (3) (5) (6) (8) (11) (12)	===== Groupes vulnérables peu protégés. Tendance haussière malgré les mesures	===== Coûts élevés des filets de sécurité. Effets limités sur la production et les prix
		Forte augmentation des prix malgré les mesures de relance de la production (GOANA)	Suspension des DD insuffisante pour juguler la hausse Coûts élevés sur les finances publiques Bonne production céréalière

- (1) Autorisation d'importation de riz et autres produits alim.
 (2) Lutte contre la spéculation et contrôle des prix
 (3) Négociation en vue de réduire des marges et les prix
 (4) Renforcement du suivi des indicateurs de la SA
 (5) Subvention des prix des hydrocarbures et autres sources d'énergie
 (6) Suspension de la TVA et ou autres taxes indirectes
 (7) Soutien à la production
 (8) Suspension des droits de douanes à l'importation
 (9) Suspension des exportations de céréales et autres produits
 (10) Vente des stocks des banques de céréales
 (11) Ventes subventionnées des stocks publics
 (12) Distribution gratuite des vivres